

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01349

Numéro SIREN : 505 079 483

Nom ou dénomination : AZIC

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/014369

AZIC
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €
Siège social : 90 Avenue Léon Blum, 38100 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 505 079 483

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Pour copie Certifiée Conforme
Le Président



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 401	2 401		541 545	541 545	100.00
	Fonds commercial (1)	512 545		512 545		512 545	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	5 004	4 325	679	1 160	481	41.47
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	3 525 844		3 525 844	3 524 344	1 500	0.04	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	400 071		400 071	400 071			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	4 445 864	6 726	4 439 139	4 467 120	27 981	0.63	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	305 179		305 179	193 477	111 702	57.73
	Autres créances	3 221 669		3 221 669	2 921 998	299 671	10.26
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	672 358		672 358	379 179	293 179	77.32	
Charges constatées d'avance (3)	12 753		12 753	3 683	9 070	246.23	
Total III	4 211 959		4 211 959	3 498 337	713 622	20.40	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	135 393		135 393		135 393	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 793 217	6 726	8 786 491	7 965 457	821 034	10.31	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000 000	1 000 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	100 000	100 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	5 405 143	5 257 856	147 287	2.80		
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	88 702	147 287	235 989	160.22		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	6 416 441	6 505 143	88 702	1.36			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	135 393		135 393			
	Provisions pour charges						
	Total III	135 393		135 393			
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 681 557	900 998	780 559	86.63		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	382 187	371 734	10 454	2.81		
	Dettes fiscales et sociales	121 494	160 677	39 183	24.39		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes		1 787	1 787	100.00			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 185 238	1 435 195	750 043	52.26		
	Ecarts de conversion passif (V)	49 419	25 119	24 300	96.74		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		8 786 491	7 965 457	821 034	10.31		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 185 238 1 435 195

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	% CA	31/12/2021 12	% CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	708 000	100.00	708 000	100.00		
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	708 000	100.00	708 000	100.00		
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	708 000	100.00	708 000	100.00		
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	708 000	100.00	708 000	100.00		
Marge brute globale	708 000	100.00	708 000	100.00		
- Autres achats + charges externes	73 665	10.40	75 382	10.65	1 716	2.28
Valeur ajoutée	634 335	89.60	632 618	89.35	1 716	0.27
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	11 464	1.62	10 955	1.55	509	4.65
- Salaires du personnel	435 230	61.47	426 888	60.29	8 342	1.95
- Charges sociales du personnel	170 148	24.03	167 149	23.61	2 999	1.79
Excédent brut d'exploitation	17 492	2.47	27 626	3.90	10 133	36.68
+ Autres produits de gestion courante	190	0.03	6		184	NS
- Autres charges de gestion courante	73	0.01	59	0.01	15	24.74
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	41 356	5.84	40 162	5.67	1 194	2.97
- Dotations aux amortissements	29 481	4.16	38 820	5.48	9 339	24.06
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	29 484	4.16	28 915	4.08	570	1.97
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	41 221	5.82	147 639	20.85	106 418	72.08
- Charges financières	157 874	22.30	27 614	3.90	185 488	671.71
Résultat courant	87 169	12.31	204 168	28.84	291 337	142.69
+ Produits exceptionnels	2 500	0.35	4 149	0.59	1 649	39.74
- Charges exceptionnelles			2 500	0.35	2 500	100.00
Résultat exceptionnel	2 500	0.35	1 649	0.23	851	51.61
- Impôt sur les bénéfices	4 033	0.57	58 530	8.27	54 497	93.11
- Participation des salariés						
Résultat NET	88 702	12.53	147 287	20.80	235 989	160.22

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	708 000		708 000	708 000		
Chiffre d'affaires NET	708 000		708 000	708 000		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			41 356	40 162	1 194	2.97
Autres produits			190	6	184	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			749 546	748 168	1 378	0.18
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			73 665	75 382	1 716	2.28
Impôts, taxes et versements assimilés			11 464	10 955	509	4.65
Salaires et traitements			435 230	426 888	8 342	1.95
Charges sociales			170 148	167 149	2 999	1.79
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 481	38 820	9 339	24.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			73	59	15	24.74
Total des Charges d'exploitation (II)			720 062	719 253	809	0.11
I - Résultat d'exploitation (I-II)			29 484	28 915	570	1.97
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12 31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	30 943	10 597	20 346	192.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	27 673	11 651	16 023	137.52
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		3 999	3 999	100.00
Différences positives de change	17 396	18 396	35 792	194.56
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		102 996	102 996	100.00
Total V	41 221	147 639	106 418	72.08
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	135 393		135 393	
Intérêts et charges assimilées (+)	8 979	5 117	3 862	75.46
Différences négatives de change	13 502	32 732	46 234	141.25
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	157 874	27 614	185 488	671.71
2. Résultat financier (V-VI)	116 653	175 253	291 906	166.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	87 169	204 168	291 337	142.69
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 649	1 649	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 500	2 500		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 500	4 149	1 649	39.74
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 500	2 500	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		2 500	2 500	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 500	1 649	851	51.61
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 033	58 530	54 497	93.11
Total des produits (I+III+V+VII)	793 267	899 956	106 689	11.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	881 969	752 669	129 300	17.18
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	88 702	147 287	235 989	160.22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 · Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS AZIC

90 AVENUE LEON BLUM

38100 GRENOBLE

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

ABC COMPTABILITE LYON

16-18 AVENUE TONY GARNIER

LE QUATUOR - ZAC GERLAND

69342 LYON CEDEX 07

04 37 65 37 40

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 8 786 491 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de 88 702 Euros.

- L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.
- Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
- Ces comptes annuels ont été établis le 28 avril 2023.
- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices) et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Mobilier de bureau 3 ans
- Logiciel industriel 5 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Comptes bancaires

Pour mémoire, au cours de l'année 2020, il a été ouvert un compte bancaire en devises étrangères : le dollar.

Les liquidités existantes à la clôture de l'exercice sont converties en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change. Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice.

Pour mémoire : au cours de l'année 2021, il a été placé de l'argent sur un compte en cryptomonnaie.

Cette année, il a été provisionné une perte de 135 393 € correspondant à une dévaluation de BITSTAMP au cours de l'année 2022.

Comptes courants d'associés

Pour mémoire, au cours de l'année 2020, il a été ouvert deux comptes courants gérés en monnaie étrangère : le dollar.

L'un de ces comptes courants fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie entre EASII IC SAS et AZIC SAS.

Les écarts de conversion existants au 31 décembre 2022 ont été comptabilisés et ont fait l'objet d'une provision pour risques et charges et retraitée fiscalement.

Engagement de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière (IFC). Pour ce faire, un contrat d'Indemnités de Fin de Carrière a été signé au cours de l'année 2014. Depuis l'année 2017, aucune somme n'a été versée sur ce contrat.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

En date du 20 avril 2022, il a été calculé le montant des droits acquis par les salariés présents au 31/12/2021. Il est évalué à 49 882 €. Ces mêmes droits, dans 20 ans ou au moment du départ à la retraite, sont estimés à 384 204 €.

Pour déterminer ces montants, les paramètres retenus sont :

- Un départ volontaire à la retraite à l'âge de 62 ans
- Application de la CCN des bureaux d'études techniques (SYNTEC)
- Date de calcul : 31/12/2021

Il est prévu de faire une actualisation de ces droits au 31 décembre 2023.

Informations diverses

> Contrat de prestations de services

Contrat de prestations de services AZIC SAS/EASII IC SAS

Pour mémoire, en date du 15 septembre 2008, la société AZIC a signé un contrat de prestations de services avec la société EASII IC, complété par un avenant en date du 1er février 2012.

La société AZIC s'oblige de façon générale, à mettre à disposition de la société EASII IC, l'ensemble de son expérience et de son savoir-faire en matière de prestations générales de groupe.

Il est à souligner que des avenants portant sur des missions particulières et temporaires sont signés entre la SAS AZIC et la SAS EASII IC depuis 2008.

En date du 8 janvier 2016, un avenant complémentaire a été contracté entre les parties pour le développement et la maintenance d'un ERP nommé "Shyrka".

Aucune modification n'est intervenue en 2022.

Contrat de prestations de services AZIC SAS/EASII PROD SAS

En date du 27 novembre 2018, la société AZIC a signé un contrat de prestations de services avec la société EASII PROD.

La société AZIC s'engage à compter du 1er janvier 2019, à faire bénéficier et à transmettre à la société EASII PROD, son savoir-faire et son expérience dans tous les aspects de la direction, de l'exploitation et de la gestion de son activité.

Aucune modification n'est intervenue en 2022.

> Option au régime fiscal des Groupes de Sociétés

Pour mémoire, à compter du 1er janvier 2009, la société AZIC a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés. Elle est donc la société mère du groupe et la société EASII IC est la filiale.

Au vu de cette option, il a été transféré à la société AZIC SAS le crédit d'impôt

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

recherche existant au 31 décembre 2022 au sein de la filiale EASII IC SAS pour 1 095 757 €.

Au 31 décembre 2022, il est constaté un déficit fiscal d'ensemble de 105 898 €. Ce montant résulte de la constatation des résultats fiscaux déficitaires d'AZIC SAS pour 89 765 € et d'EASII IC SAS pour 16 133 €.

La quote part du résultat provenant d'EASII IC SAS, a permis à la SAS AZIC de constater une charge d'intégration fiscale de 4 033 € correspondant à l'économie d'impôt société d'EASII IC.

En l'absence d'intégration fiscale, le déficit fiscal de la société AZIC SAS pour 2022 aurait été de 89 765 €.

≥ Convention de trésorerie avec les filiales du groupe

Convention de trésorerie avec EASII IC SAS

1- En date du 1er décembre 2009, il a été mis en place une convention de trésorerie entre la société AZIC SAS et la société EASII IC SAS.

Les parties s'engagent à mettre à la disposition de chacune des sociétés, leurs excédents de trésorerie, sous forme d'avances rémunérées en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles.

Les sommes mises à disposition seront rémunérées sur la base d'un taux d'intérêt correspondant au taux moyen servi pour la rémunération livret d'épargne disponible "livret A" au cours de l'année civile considérée.

2- En date du 23 avril 2020, une nouvelle convention de gestion de trésorerie entre la société AZIC et la société EASII IC a été signée suite à l'ouverture d'un compte courant d'associés en dollars.

Au 31 décembre 2022, le montant des intérêts constatés sur ces deux conventions, est un produit net de 16 179,66 € (8711,19 € - 24 890,85 €).

Convention de trésorerie avec EASII PROD SAS

En date du 27 novembre 2018, il a été mis en place une convention de trésorerie entre la société AZIC SAS et la société EASII PROD SAS.

Les parties s'engagent à mettre à la disposition de chacune des sociétés, leurs excédents de trésorerie, sous forme d'avances rémunérées en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles.

Les sommes mises à disposition seront rémunérées sur la base d'un taux d'intérêt correspondant au taux moyen servi pour la rémunération livret d'épargne disponible "livret A" au cours de l'année civile considérée.

Au 31 décembre 2022, le montant des intérêts constatés est de 1 857.68 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

> Informations sur les transactions liées :

Aucune opération avec des parties liées n'a été conclue par la société.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	582 401		512 545
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 004		
TOTAL	5 004		
Autres participations	3 524 344		1 500
Autres titres immobilisés	400 071		
TOTAL	3 924 415		1 500
TOTAL GENERAL	4 511 819		514 045

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	580 000		580 000	514 946	514 946
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				5 004	5 004
TOTAL				5 004	5 004
Autres participations				3 525 844	3 525 844
Autres titres immobilisés				400 071	400 071
TOTAL				3 925 915	3 925 915
TOTAL GENERAL			580 000	4 445 864	4 445 864

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	40 856	116 000	154 455	2 401
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 844	481		4 325
TOTAL	3 844	481		4 325
TOTAL GENERAL	44 700	116 481	154 455	6 726

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	116 000				
Matériel de bureau informatique mobilier	481				
TOTAL	481				
TOTAL GENERAL	116 481				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		135 393			135 393
TOTAL		135 393			135 393
TOTAL GENERAL		135 393			135 393
Dont dotations et reprises financières		135 393			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	305 179	305 179	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	965	965	
Impôts sur les bénéficiaires	1 138 564	1 138 564	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 074	2 074	
Groupe et associés	2 080 066	2 080 066	
Débiteurs divers	135 393	135 393	
Charges constatées d'avance	12 753	12 753	
TOTAL	3 674 994	3 674 994	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	382 187	382 187		
Personnel et comptes rattachés	24 737	24 737		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 173	30 173		
Taxe sur la valeur ajoutée	62 242	62 242		
Autres impôts taxes et assimilés	4 342	4 342		
Groupe et associés	1 681 557	1 681 557		
TOTAL	2 185 238	2 185 238		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	1 000 000			1 000 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	59 315
Autres créances	965
Total	60 280

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURE A ETABLIR	
- EASII IC GS RCP 2022 FAE	37 141
- EASII IC ASS MULTIPRO 2022 FAE	9 037
- EASII IC GS HONO 2022 FAE	532
- EASII PROD GS HONO 2022 FAE	38
- EASII PROD RCP 2022 FAE	2 636
- EASII IC GS RCP 2021 FAE	9 930
- AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	965
Total	60 280

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 594
Dettes fiscales et sociales	35 635
Total	41 229

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FNP	
- DB AUDIT CAC 2022 FNP	3 540
- GTC GRENOBLE AGOA 2022 FNP	15
- GTC GREN.DEBOURS AGOA 2021 FNP	30
- EDENRED FRANCE 1222 FNP	1
- BGLM AGO 2022 FNP	780
- C FI - INTERETS CT CT	1
- AUTRES FRAIS & COM / PS EXO	56
- C FI - INTERETS CT CT	264
- AUTRES FRAIS & COM / PS EXO	25
- SERVICES BANCAIRES	56
- AUTRES FRAIS & COM / PS EXO	10
- AUTRES FRAIS & COM / PS EXO	21
- AUTRES FRAIS & COM / PS EXO	14
- HONORAIRES JURIDIQUES	780
PERS - PROV. CONGES A PAYER	
- Provision pour Prime Vacances	1 349
- Provisions pour congés payés	22 583
OS CHARGES SOCIALES S/ CONGES	
- Provisions pour Prime Vacances	543
- Provisions pour congés payés	9 727
ETAT - CHARGES A PAYER	
- ADESATT 2023 SAL 2022 CAP	90
AUTRES CHARGES A PAYER	805
CVAE SOLDE 2022	22
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	404
TAXE FORMATION CONTINUE	112
Total	41 229

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 753
Total	12 753

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- ABONNEMENTS DIVERS EXO	5		
- MAINTENANCE LOG. MAT.	275		
- PRIMES D'ASSURANCE	1 044		
- ABONNEMENTS DIVERS	12		
- PRIMES D'ASSURANCE	1 314		
- AUTRES FRAIS & COM / PS EXO	46		
- ABONNEMENTS DIVERS UE	348		
- PRIMES D'ASSURANCE	8 336		
- HONORAIRES DIVERS	500		
- REDEVANCES	151		
- REDEVANCES	132		
- FRAIS DE MISSION	449		
- FRAIS DE MISSION	140		
Total	12 753		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Total	4

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 000 euros.

Ils correspondent aux honoraires facturés et provisionnés au titre du contrôle légal des comptes et des prestations de services autres que la certification des comptes telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Autres :	
- DEFICITS REPORTABLES AU 31/12/2022	997 777
Total des allègements	997 777

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS AZIC
38100 GRENOBLE

Page : 11

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SAS EASII IC	1 000 000	5 476 159	100.00					13 068 583	10 040 292		
- Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS EASII PROD	100 000	10 000	43.00	43 000				864 244	181 964		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels - CESSIONS IMMO FINANCIERES	2 500	77560000
Total	2 500	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS DIVERSES	41 154
INDEMIJ MALAKOFF	176
EDENRED FRANCE	26
Total	41 356

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Le 28/04/2023
THEPAUT YANNICK LE PRESIDENT DE LA SAS

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nbre des actions ordinaires existantes	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	684 000	708 000	708 000	708 000	708 000
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	15 296	99 453	1 863 350	240 638	80 205
Impôts sur les bénéfices	1 884	1 635-	461 274	58 530	4 033
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	13 006	100 596	1 397 586	147 287	88 702-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.01	0.10	1.40	0.18	0.08
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.01	0.10	1.40	0.15	0.09-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6	4	4	4	4
Montant de la masse salariale de l'exercice	440 106	404 717	405 761	426 888	435 230
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	189 018	162 201	162 469	167 149	170 148

AZIC
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 Euros
Siège social : 90 Avenue Léon Blum, 38100 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 505 079 483

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 JUIN 2023

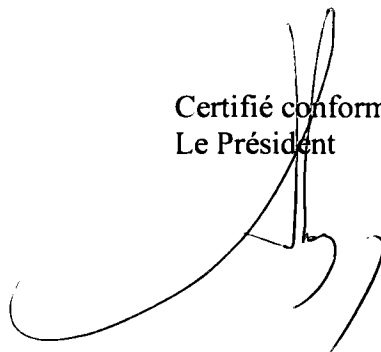
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -88 702 Euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-88 702 Euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -88 702 Euros	-88 702 Euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président



AZIC
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 Euros
Siège social : 90 Avenue Léon Blum, 38100 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 505079483

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2022

Monsieur Yannick THEPAUT, Président et associé de la société AZIC, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'activité de support aux filiales restent stable, à l'instar du chiffre d'affaires ainsi dégagé.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'année 2023 se présente comme l'année précédente, tant en volume d'activité qu'en matière de chiffre d'affaires.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau prévu par l'article L.233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

Ces informations sont complétées par les éléments suivants :

SOCIETES	DATE DE CLOTURE	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	RESULTATS	CAPITAUX PROPRES
SAS EASII IC	31/12/2022	10.792.790 Euros	1.044.505 Euros	6.480.362 Euros
SAS EASII PROD	31/12/2022	864.244 Euros	181.867 Euros	291.867 Euros

Notre société détient l'intégralité des actions composant le capital de la société EASII IC, société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 Euros, dont le siège est situé sis à GRENOBLE 38100, 90 Avenue Léon Blum, inscrite au RCS de GRENOBLE sous le numéro 389 019 274.

Il est également précisé que notre société détient 47 000 actions sur 100.000 actions au total, soit 47% du capital social de la société EASII PROD société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros, dont le siège est situé sis à GRENOBLE 38100, 90 Avenue Léon Blum, inscrite au RCS de GRENOBLE sous le numéro 843 526 906.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 708 000 Euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 41 546 Euros contre 40 168 Euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 73 665 Euros contre 75 382 Euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 11 464 Euros contre 10 955 Euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 435 230 Euros contre 426 888 Euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 170 148 Euros contre 167 149 Euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 29 481 Euros contre 38 820 Euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 73 Euros contre 59 Euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 720 062 Euros contre 719 253 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 29 484 Euros contre 28 915 Euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -116 653 Euros (175 253 Euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -87 169 Euros contre 204 168 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 2 500 Euros contre 1 649 Euros pour l'exercice précédent.

Le montant de l'impôt s'élève à 4 033 € au titre de l'exercice écoulé contre 58 530 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -93,11%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par une perte de -88 702 Euros contre un bénéfice de 147 287 Euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 8 786 491 Euros contre 7 965 457 Euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -88 702 Euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -88 702 Euros

Au compte "autres réserves" -88 702 Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 6 416 441 Euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il est précisé qu'ont été conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 entre la société EASII IC et la société AZIC :

- une convention de gestion de trésorerie,
- une convention d'intégration fiscale,
- une convention de prestation de services ainsi que ses avenants successifs.

L'exécution de ces conventions se trouve poursuivie au titre de l'exercice 2022.

Il est précisé que quatre conventions règlementées distinctes relevant du champ de l'article L.227-10 du Code de commerce ont été conclues entre la société EASII PROD et la société AZIC, d'autre part, à savoir :

- une convention de gestion de trésorerie,
- une convention de prestation de services,
- une convention d'apporteur d'affaire,
- un pacte d'associés.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Le Président
Yannick THEPAUT



DB AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale DAUPHINE-SAVOIE

AZIC

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros

90 Avenue Léon BLUM

38100 GRENOBLE

505 079 483 RCS GRENOBLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022



DB AUDIT

1 Place Firmin Gautier 38000 GRENOBLE

Mail : Commissariat@db-audit.fr / Tel : 06.07.78.05.51

SAS au capital de 2.000 euros SIRET : 520 163 379 00040 - APE 6920Z

 **commissaire
aux comptes**

AZIC
Société par actions simplifiée

90 Avenue Léon BLUM
38100 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé de la société AZIC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AZIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent

provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Grenoble, le 28 juin 2023

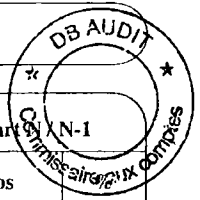
DB AUDIT

Le Commissaire aux Comptes

Bertrand SIEFERT

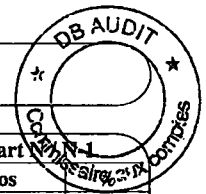
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bertrand Siefert', with a horizontal line underneath it.

BILAN ACTIF



ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart C. N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 401	2 401		541 545	541 545	100.00
	Fonds commercial (1)	512 545		512 545		512 545	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	5 004	4 325	679	1 160	481	41.47
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	3 525 844		3 525 844	3 524 344	1 500	0.04	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	400 071		400 071	400 071			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	4 445 864	6 726	4 439 139	4 467 120	27 981	0.63	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	305 179		305 179	193 477	111 702	57.73
	Autres créances	3 221 669		3 221 669	2 921 998	299 671	10.26
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	672 358		672 358	379 179	293 179	77.32	
Charges constatées d'avance (3)	12 753		12 753	3 683	9 070	246.23	
Total III	4 211 959		4 211 959	3 498 337	713 622	20.40	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	135 393		135 393		135 393	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 793 217	6 726	8 786 491	7 965 457	821 034	10.31	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N - N-1 Euros	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000 000	1 000 000		
	Réserves				
	Réserve légale	100 000	100 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 405 143	5 257 856	147 287	2.80
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	88 702	147 287	235 989	160.22
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	6 416 441	6 505 143	88 702	1.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	135 393		135 393	
	Total III	135 393		135 393	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 681 557	900 998	780 559	86.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	382 187	371 734	10 454	2.81	
Dettes fiscales et sociales	121 494	160 677	39 183	24.39	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		1 787	1 787	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 185 238	1 435 195	750 043	52.26
	Ecart de conversion passif (V)	49 419	25 119	24 300	96.74
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		8 786 491	7 965 457	821 034	10.31

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

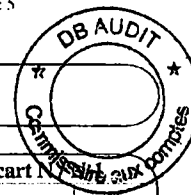
2 185 238 1 435 195



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Euros	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	708 000		708 000	708 000			
Chiffre d'affaires NET	708 000		708 000	708 000			
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			41 356	40 162	1 194	2.97	
Autres produits			190	6	184	NS	
Total des Produits d'exploitation (I)			749 546	748 168	1 378	0.18	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			73 665	75 382	1 716	2.28	
Impôts, taxes et versements assimilés			11 464	10 955	509	4.65	
Salaires et traitements			435 230	426 888	8 342	1.95	
Charges sociales			170 148	167 149	2 999	1.79	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 481	38 820	9 339	24.06	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			73	59	15	24.74	
Total des Charges d'exploitation (II)			720 062	719 253	809	0.11	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			29 484	28 915	570	1.97	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

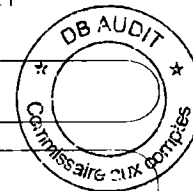
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
			Ecart N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	30 943	10 597	20 346	192.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	27 673	11 651	16 023	137.52
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		3 999	3 999	100.00
Différences positives de change	17 396	18 396	35 792	194.56
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		102 996	102 996	100.00
Total V	41 221	147 639	106 418	72.08
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	135 393		135 393	
Intérêts et charges assimilées (4)	8 979	5 117	3 862	75.46
Différences négatives de change	13 502	32 732	46 234	141.25
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	157 874	27 614	185 488	671.71
2. Résultat financier (V-VI)	116 653	175 253	291 906	166.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	87 169	204 168	291 337	142.69
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 649	1 649	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 500	2 500		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 500	4 149	1 649	39.74
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 500	2 500	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		2 500	2 500	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 500	1 649	851	51.61
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 033	58 530	54 497	93.11
Total des produits (I+III+V+VII)	793 267	899 956	106 689	11.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	881 969	752 669	129 300	17.18
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	88 702	147 287	235 989	160.22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

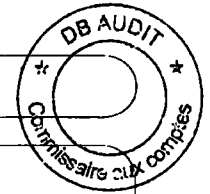
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 8 786 491 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de 88 702 Euros.

- L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.
- Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
- Ces comptes annuels ont été établis le 28 avril 2023.
- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices) et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Mobilier de bureau 3 ans
- Logiciel industriel 5 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Comptes bancaires

Pour mémoire, au cours de l'année 2020, il a été ouvert un compte bancaire en devises étrangères : le dollar.

Les liquidités existantes à la clôture de l'exercice sont converties en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change. Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice.

Pour mémoire : au cours de l'année 2021, il a été placé de l'argent sur un compte en cryptomonnaie.

Cette année, il a été provisionné une perte de 135 393 € correspondant à une dévaluation de BITSTAMP au cours de l'année 2022.

Comptes courants d'associés

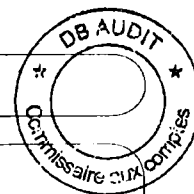
Pour mémoire, au cours de l'année 2020, il a été ouvert deux comptes courants gérés en monnaie étrangère : le dollar.

L'un de ces comptes courants fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie entre EASII IC SAS et AZIC SAS.

Les écarts de conversion existants au 31 décembre 2022 ont été comptabilisés et ont fait l'objet d'une provision pour risques et charges et retraitée fiscalement.

Engagement de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière (IFC). Pour ce faire, un contrat d'Indemnités de Fin de Carrière a été signé au cours de l'année 2014. Depuis l'année 2017, aucune somme n'a été versée sur ce contrat.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

En date du 20 avril 2022, il a été calculé le montant des droits acquis par les salariés présents au 31/12/2021. Il est évalué à 49 882 €. Ces mêmes droits, dans 20 ans ou au moment du départ à la retraite, sont estimés à 384 204 €.

Pour déterminer ces montants, les paramètres retenus sont :

- Un départ volontaire à la retraite à l'âge de 62 ans
- Application de la CCN des bureaux d'études techniques (SYNTEC)
- Date de calcul : 31/12/2021

Il est prévu de faire une actualisation de ces droits au 31 décembre 2023.

Informations diverses

> Contrat de prestations de services

Contrat de prestations de services AZIC SAS/EASII IC SAS

Pour mémoire, en date du 15 septembre 2008, la société AZIC a signé un contrat de prestations de services avec la société EASII IC, complété par un avenant en date du 1er février 2012.

La société AZIC s'oblige de façon générale, à mettre à disposition de la société EASII IC, l'ensemble de son expérience et de son savoir-faire en matière de prestations générales de groupe.

Il est à souligner que des avenants portant sur des missions particulières et temporaires sont signés entre la SAS AZIC et la SAS EASII IC depuis 2008.

En date du 8 janvier 2016, un avenant complémentaire a été contracté entre les parties pour le développement et la maintenance d'un ERP nommé "Shyrka".

Aucune modification n'est intervenue en 2022.

Contrat de prestations de services AZIC SAS/EASII PROD SAS

En date du 27 novembre 2018, la société AZIC a signé un contrat de prestations de services avec la société EASII PROD.

La société AZIC s'engage à compter du 1er janvier 2019, à faire bénéficier et à transmettre à la société EASII PROD, son savoir-faire et son expérience dans tous les aspects de la direction, de l'exploitation et de la gestion de son activité.

Aucune modification n'est intervenue en 2022.

> Option au régime fiscal des Groupes de Sociétés

Pour mémoire, à compter du 1er janvier 2009, la société AZIC a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés. Elle est donc la société mère du groupe et la société EASII IC est la filiale.

Au vu de cette option, il a été transféré à la société AZIC SAS le crédit d'impôt



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

recherche existant au 31 décembre 2022 au sein de la filiale EASII IC SAS pour 1 095 757 €.

Au 31 décembre 2022, il est constaté un déficit fiscal d'ensemble de 105 898 €. Ce montant résulte de la constatation des résultats fiscaux déficitaires d'AZIC SAS pour 89 765 € et d'EASII IC SAS pour 16 133 €.

La quote part du résultat provenant d'EASII IC SAS, a permis à la SAS AZIC de constater une charge d'intégration fiscale de 4 033 € correspondant à l'économie d'impôt société d'EASII IC.

En l'absence d'intégration fiscale, le déficit fiscal de la société AZIC SAS pour 2022 aurait été de 89 765 €.

> Convention de trésorerie avec les filiales du groupe

Convention de trésorerie avec EASII IC SAS

1- En date du 1er décembre 2009, il a été mis en place une convention de trésorerie entre la société AZIC SAS et la société EASII IC SAS.

Les parties s'engagent à mettre à la disposition de chacune des sociétés, leurs excédents de trésorerie, sous forme d'avances rémunérées en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles.

Les sommes mises à disposition seront rémunérées sur la base d'un taux d'intérêt correspondant au taux moyen servi pour la rémunération livret d'épargne disponible "livret A" au cours de l'année civile considérée.

2- En date du 23 avril 2020, une nouvelle convention de gestion de trésorerie entre la société AZIC et la société EASII IC a été signée suite à l'ouverture d'un compte courant d'associés en dollars.

Au 31 décembre 2022, le montant des intérêts constatés sur ces deux conventions, est un produit net de 16 179,66 € (8711,19 € - 24 890,85 €).

Convention de trésorerie avec EASII PROD SAS

En date du 27 novembre 2018, il a été mis en place une convention de trésorerie entre la société AZIC SAS et la société EASII PROD SAS.

Les parties s'engagent à mettre à la disposition de chacune des sociétés, leurs excédents de trésorerie, sous forme d'avances rémunérées en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles.

Les sommes mises à disposition seront rémunérées sur la base d'un taux d'intérêt correspondant au taux moyen servi pour la rémunération livret d'épargne disponible "livret A" au cours de l'année civile considérée.

Au 31 décembre 2022, le montant des intérêts constatés est de 1 857.68 €.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

> Informations sur les transactions liées :

Aucune opération avec des parties liées n'a été conclue par la société.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

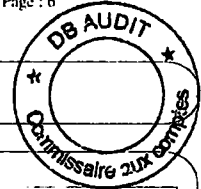
Etat des immobilisations

	TOTAL	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	582 401		512 545
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 004		
	TOTAL	5 004		
Autres participations		3 524 344		1 500
Autres titres immobilisés		400 071		
	TOTAL	3 924 415		1 500
	TOTAL GENERAL	4 511 819		514 045

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		580 000	514 946	514 946
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				5 004	5 004
	TOTAL			5 004	5 004
Autres participations				3 525 844	3 525 844
Autres titres immobilisés				400 071	400 071
	TOTAL			3 925 915	3 925 915
	TOTAL GENERAL		580 000	4 445 864	4 445 864

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	40 856	116 000	154 455	2 401
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 844	481		4 325
	TOTAL	3 844	481		4 325
	TOTAL GENERAL	44 700	116 481	154 455	6 726



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	116 000				
Matériel de bureau informatique mobilier	481				
TOTAL	481				
TOTAL GENERAL	116 481				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		135 393			135 393
TOTAL		135 393			135 393
TOTAL GENERAL		135 393			135 393
Dont dotations et reprises financières		135 393			

Etat des échéances des créances et des dettes

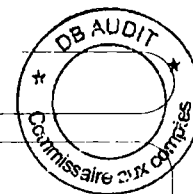
Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	305 179	305 179	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	965	965	
Impôts sur les bénéfices	1 138 564	1 138 564	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 074	2 074	
Groupe et associés	2 080 066	2 080 066	
Débiteurs divers	135 393	135 393	
Charges constatées d'avance	12 753	12 753	
TOTAL	3 674 994	3 674 994	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	382 187	382 187		
Personnel et comptes rattachés	24 737	24 737		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 173	30 173		
Taxe sur la valeur ajoutée	62 242	62 242		
Autres impôts taxes et assimilés	4 342	4 342		
Groupe et associés	1 681 557	1 681 557		
TOTAL	2 185 238	2 185 238		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	1 000 000			1 000 000



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	59 315
Autres créances	965
Total	60 280

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURE A ETABLIR	
- EASII IC GS RCP 2022 FAE	37 141
- EASII IC ASS MULTIPRO 2022 FAE	9 037
- EASII IC GS HONO 2022 FAE	532
EASII PROD GS HONO 2022 FAE	38
- EASII PROD RCP 2022 FAE	2 636
EASII IC GS RCP 2021 FAE	9 930
- AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	965
Total	60 280

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 594
Dettes fiscales et sociales	35 635
Total	41 229



ANNEXE

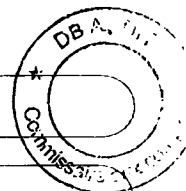
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FNP	
- DB AUDIT CAC 2022 FNP	3 540
- GTC GRENOBLE AGOA 2022 FNP	15
- GTC GREN.DEBOURS AGOA 2021 FNP	30
- EDENRED FRANCE 1222 FNP	1
- BGLM AGO 2022 FNP	780
- C FI - INTERETS CT CT	1
- AUTRES FRAIS & COM / PS EXO	56
- C FI - INTERETS CT CT	264
- AUTRES FRAIS & COM / PS EXO	25
- SERVICES BANCAIRES	56
- AUTRES FRAIS & COM / PS EXO	10
- AUTRES FRAIS & COM / PS EXO	21
- AUTRES FRAIS & COM / PS EXO	14
- HONORAIRES JURIDIQUES	780
PERS - PROV. CONGES A PAYER	
- Provision pour Prime Vacances	1 349
- Provisions pour congés payés	22 583
OS CHARGES SOCIALES S/ CONGES	
- Provisions pour Prime Vacances	543
- Provisions pour congés payés	9 727
ETAT - CHARGES A PAYER	
- ADESATT 2023 SAL 2022 CAP	90
AUTRES CHARGES A PAYER	805
CVAE SOLDE 2022	22
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	404
TAXE FORMATION CONTINUE	112
Total	41 229

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 753
Total	12 753



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
ABONNEMENTS DIVERS EXO	5		
- MAINTENANCE LOG. MAT.	275		
- PRIMES D'ASSURANCE	1 044		
- ABONNEMENTS DIVERS	12		
- PRIMES D'ASSURANCE	1 314		
- AUTRES FRAIS & COM / PS EXO	46		
ABONNEMENTS DIVERS UE	348		
PRIMES D'ASSURANCE	8 336		
HONORAIRES DIVERS	500		
REDEVANCES	151		
REDEVANCES	132		
- FRAIS DE MISSION	449		
- FRAIS DE MISSION	140		
Total	12 753		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

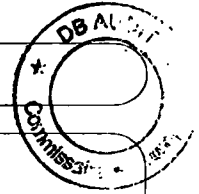
(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Total	4

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 000 euros.

Ils correspondent aux honoraires facturés et provisionnés au titre du contrôle légal des comptes et des prestations de services autres que la certification des comptes telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Autres :	
- DEFICITS REPORTABLES AU 31/12/2022	997 777
Total des allègements	997 777

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS AZIC
38100 GRENOBLE

Page : 11

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS EASII IC	1 000 000	5 435 857	100.00	3 478 843				13 068 583	1 044 504		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS EASII PROD	100 000	291 867	47.00	47 000				864 244	181 867		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CESSIONS IMMO FINANCIERES	2 500	77560000
Total	2 500	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS DIVERSES	41 154
INDEM IJ MALAKOFF	176
EDENRED FRANCE	26
Total	41 356

